

Direction des Finances
et du Conseil de Gestion

BUDGET PRIMITIF 2026

BUDGET PRINCIPAL
PRÉSENTATION TECHNIQUE

VILLE DE SAINT-BRIEUC

BUDGET PRIMITIF 2026

PRÉSENTATION TECHNIQUE DES DONNÉES ESSENTIELLES ET DES ÉQUILIBRES

**A -
FONCTIONNEMENT**

B - INVESTISSEMENT

C - ANNEXES

D - LEXIQUE

SOMMAIRE

A. SECTION DE FONCTIONNEMENT.....	6
1. LES RECETTES.....	6
1.1. LES RECETTES LIÉES A LA POLITIQUE TARIFAIRE.....	7
1.2. LES DOTATIONS ET SUBVENTIONS.....	8
1.3. LA FISCALITÉ.....	11
2. LES DÉPENSES.....	13
2.1. ANALYSE PAR CHAPITRE.....	14
2.2. ÉVOLUTION DE L'ANNUITÉ PRÉVISIONNELLE DE LA DETTE.....	19
B. SECTION D'INVESTISSEMENT.....	21
1. LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS.....	21
2. LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT.....	22
3. LES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (EN K€).....	27
C. ANNEXES.....	28
1. SECTION DE FONCTIONNEMENT (EN K€).....	28
2. SECTION D'INVESTISSEMENT (EN K€).....	30
3. SCHEMA DE STRUCTURE – B.P. 2026.....	32
4. DETAIL DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2026.....	33
D. LEXIQUE.....	35

CADRAGE GÉNÉRAL

La préparation du Budget Primitif 2026 s'est inscrite dans un contexte politique et budgétaire incertain, à l'instar de celui de 2025 : absence de loi de finances en novembre, contraintes annoncées pour les collectivités locales... Sur ce plan l'année 2026, sera dans la stricte continuité des années précédentes. Il en est de même en matière internationale et de dérèglement climatique, dont les épisodes excessifs s'imposent avec brutalité dans le quotidien de notre ville.

En 2026, le PLF pourrait (à l'heure où ces lignes sont écrites il n'est pas encore connu) raboter les compensations fiscales liées à la décision de réduire la TF des locaux industriels et commerciaux (coût pour la ville, près de 100 000€). L'effort en matière de financement du déficit de la CNRACL devra être maintenu en 2026 (comme en 2027 et 2028) pour un montant de près de 640k€. En additionnant ces efforts connus et promis, aux difficultés annoncées des collectivités proches (Agglomération et Département) ainsi que celles des agences (ADEME ou Agence de l'eau), l'effort pour notre ville ne devrait pas être loin du million d'euros en 2026.

Ce contexte a imprimé à notre ville une très forte contrainte, en 2025. Elle en a relevé le défi, sans pour autant que les taux de la fiscalité municipale n'augmentent. En 2026, cette maîtrise fiscale est maintenue, et le cours initial de notre trajectoire budgétaire confirmée:

- dépenses de fonctionnement complètement stabilisées, à un niveau inférieur à l'inflation (+327k€, +0,5%)
- augmentation des recettes de fonctionnement supérieure à celle des dépenses (+688k€, +0,9%)
- dépenses d'investissement à un haut niveau (18,4M€ en volume brut)
- prévision de recettes d'investissement prudentes et d'emprunt d'équilibre à 12,8M€ contre 18,2M€ au BP 2025 (réalisé à hauteur de 5,8M€).

2026 est la première année de désendettement de la ville depuis qu'elle s'est engagée dans l'emprunt, il y a une quinzaine d'année, à la fois en encours consolidé (-1%) et en diminution de l'annuité consolidée (-3%).

La proposition du BP 2026, maîtrisé dans sa trajectoire, malgré un contexte économique « morose » et international de crise, répond aux objectifs politiques précis portés par notre ville en matière d'urgences, qu'elles soient climatique, sociale ou démocratique. Il le réaffirme par l'investissement, celui d'une ville centre et responsable, et par la qualité renouvelée de ses services.

Le budget **global 2026** s'élève à **104 578 k€** contre 117 444 k€ en 2025, soit – 10,1 %.

La section de **fonctionnement** s'équilibre à hauteur de **77 205 k€** contre 76 582 k€ en 2025, soit +0,8 % :

- en mouvements **budgétaires** : voir P27
- en mouvements **réels**: voir P28

La section **d'investissement** s'équilibre à hauteur de **27 373 k€** CONTRE 40 862 k€ EN 2025, SOIT -33 % :

- en mouvements **budgétaires** : voir P29
- en mouvements **réels**: voir P30

A. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le projet de Budget Primitif 2026 est construit sur l'hypothèse d'un taux d'inflation de 1,4 % et un coefficient de revalorisation des bases locatives à +1,3 %. Par ailleurs, il prend en compte une stabilité des taux de fiscalité.

1. LES RECETTES

K€	B.P. 2022	B.P. 2023	B.P. 2024	BP 2025	BP 2026
Total mouvements budgétaires	70 491	72 575	75 990	76 582	77 205
<i>Variation nominale / n-1</i>	2,6%	3,0%	4,7%	0,8%	0,8%
<i>Variation réelle / n-1</i>	-2,7%	-1,9%	2,1%	-1,2%	-0,6%
Total recettes réelles	68 618	70 623	73 984	74 605	75 317
<i>Variation nominale / n-1</i>	3,0%	2,9%	4,8%	0,8%	1,0%
<i>Variation réelle / n-1</i>	-2,3%	-2,0%	2,2%	-1,2%	-0,4%

Trois grands types de recettes coexistent : les produits issus de l'activité des services, les produits fiscaux et les dotations de l'État.

Evolution des comptes de recettes (en mouvements réels) en k€

Nature	2022	2023	2024	2025	2026	Evolution 2026/2025	
						Nominale	Réelle
Produits du domaine (cpt 70)	5 035	5 030	5 706	5 382	5 263	-2,2 %	-3,6 %
Impôts et taxes (cpte 73)	44 231	46 160	48 356	48 871	49 253	0,8 %	-0,6 %
Dotations (dont DGF) (cpte 74)	18 421	18 580	18 880	19 267	19 693	2,2 %	0,8 %
Produits de gestion (cpte 75)	486	552	711	717	635	-11,4 %	-12,8 %
Produits financiers & spécifiques. (cptes 76-77)	94	2	2	31	31	N.S	N.S
Récupération de charges (chap 013)	351	299	330	338	441	30,6 %	29,2 %
TOTAL	68 618	70 623	73 985	74 606	75 317	1,0 %	-0,4 %
Evolution en montant	2 026	2 005	3 362	621	711		

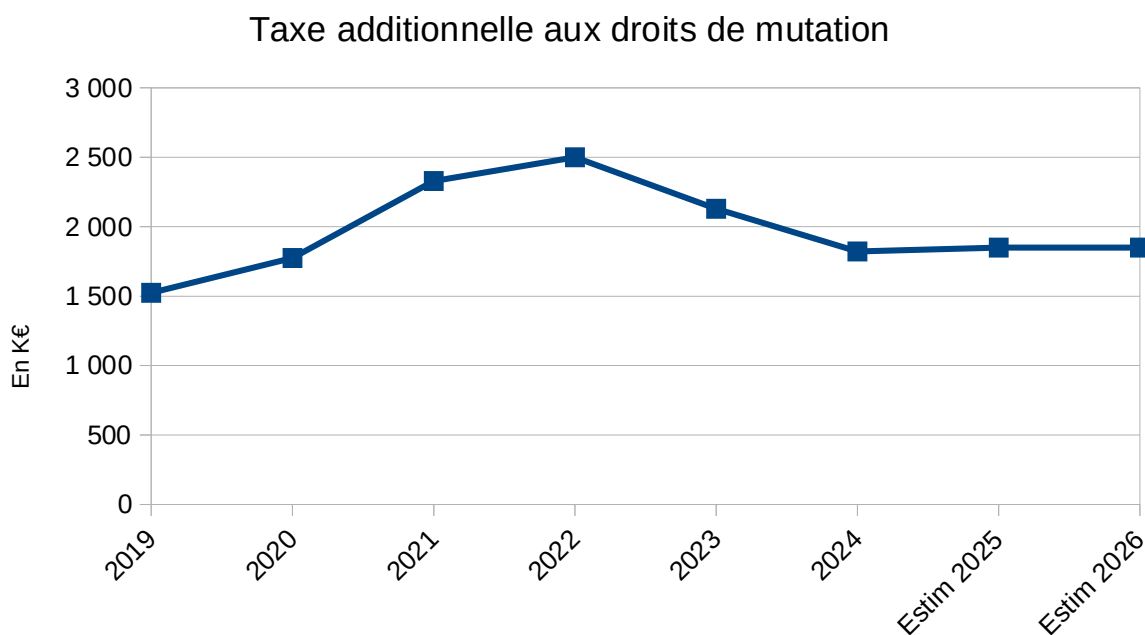
Globalement, on constate une augmentation des recettes de fonctionnement entre 2025 et 2026 de +1 % en variation nominale.

Dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales (DILICO) : à l'instar de l'année 2025, la ville de Saint-Brieuc ne devrait pas être impactée par les mesures DILICO selon les prévisions du projet de loi de finances 2026. Cependant, à l'heure de la rédaction du présent rapport, ce projet n'a pas encore été finalisé et des modifications pourraient encore intervenir.

Les droits de mutation à titre onéreux (DMTO) en K€

Après la dynamique observée entre 2021 et 2022 ayant entraîné une forte augmentation des DMTO, **le marché de l'immobilier s'est normalisé entraînant une stabilisation des recettes aux alentours de 1 850k€ par an depuis 2024.**

Cette recette conjoncturelle fera l'objet d'un suivi particulier courant 2026 et son évolution pourra entraîner un ajustement de crédit en cours d'année.



1.1. LES RECETTES LIÉES A LA POLITIQUE TARIFAIRE

Globalement, les tarifs ont été révisés en 2026 selon un taux directeur de +2% en moyenne.

Evolution des recettes réelles liées à la politique tarifaire de la Ville en k€ :

NATURE	2022	2023	2024	2025	2026	évolution
A - Comptes 70 (*)	5 035	5 030	5 706	5 382	5 263	-2,2%
Variation en montant	162	-5	676	-324	-119	

(*) : recettes réelles après retraitements

Le total des produits des services est anticipé en baisse de -2,2 % en 2026 par rapport à 2025 du fait notamment d'une diminution des besoins en portage de repas qui engendre une diminution des dépenses de production de la cuisine centrale.

Ces recettes feront l'objet d'un suivi particulier courant 2026 et d'ajustements de crédit en cours d'année.

1.2. LES DOTATIONS ET SUBVENTIONS

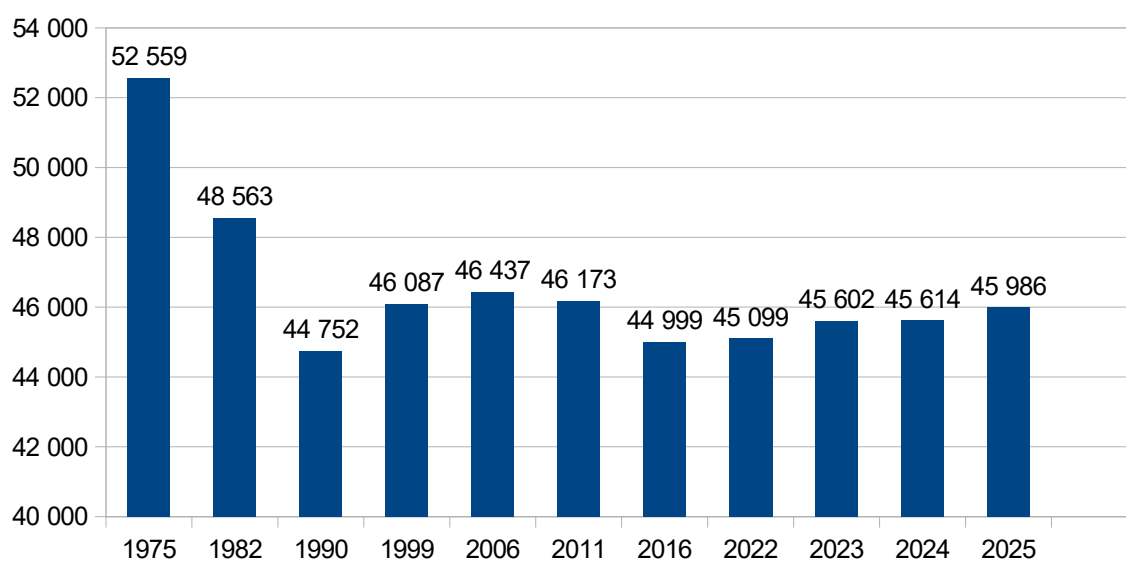
A - LES DOTATIONS DE L'ÉTAT AUX COLLECTIVITÉS (cptes 7471, 745, 748)

L'impact démographique sur les dotations

Selon les derniers chiffres de recensement, on constate que le nombre d'habitants à Saint-Brieuc est stable. De cette stabilité découle une DGF identique entre 2025 et 2026.

	2022	2023	2024	2025
Population totale	45 099	45 602	45 614	45 986
Résidences secondaires	1 256	1 297	1 336	1 454
Majoration places de caravane *	56	56	56	56
Population DGF	46 411	46 955	47 006	47 493

Evolution globale de la population municipale (source INSEE)



Evolution de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)

Dans l'attente des chiffres définitifs, les dotations inscrites au BP 2026 sont les suivantes :

k€	2023	2024	2025	2026	Evolution 2026/2025	
					Nominale	Réelle
Dotation forfaitaire (DF)	9 990	9 996	10 051	10 051		
+ Dotation aménagement (DSU, DSR, DNP)	3 545	3 648	3 764	3 776		
dont DSU	2 527	2 701	2 853	2 930		
dont DNP	1 017	948	912	846		
= DGF (A)	13 534	13 644	13 815	13 827	0,1 %	-1,3 %
+ FPIC	652	625	602	625		
= Fonds de péréquation (B)	652	625	602	625		
DGF et FONDS DE PEREQUATION (A) + (B)	14 187	14 269	14 417	14 485	0,5 %	-0,9 %

Entre 2025 et 2026, la dotation forfaitaire est anticipée stable à 10 051 k€. La dotation de solidarité urbaine (DSU) augmente de +2,7 % et la dotation nationale de péréquation (DNP) diminue de -7,3 % en nominal.

Au global entre 2025 et 2026, la DGF évolue de +0,1 % en nominal et de -1,3 % en réel.

B – LE FPIC – FONDS NATIONAL DE PÉRÉQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES

Le FPIC, fonds de péréquation horizontale, a été mis en place par la Loi de Finances (LF) pour 2012.

Initialement, il était prévu qu'à compter de 2016, les ressources du fonds soient calculées sur 2% des ressources fiscales communales et intercommunales, soit 1.15 Md€. La LF 2018 fixe définitivement les ressources du fonds à 1 Md€.

Pour la Ville, en 2026, il s'établirait à 625 k€ contre 602 k€ en 2025, soit une augmentation de +3,8 % en nominal.

C - LES DOTATIONS COMMUNAUTAIRES (cptes 7321, 7322)

k€	2022	2023	2024	2025	2026
Dotation communautaire nette	4 653	4 745	4 745	4 734	4 735
<i>Evolution nominale</i>	-0,9 %	2,0 %	0,0 %	-0,2 %	0,0 %
<i>Evolution Réelle</i>	-6,2 %	-2,9 %	-2,6 %	-2,2 %	-1,4 %
Attribution de compensation	4 131	4 222	4 222	4 226	4 226
Dotation de Solidarité Ctaire	522	523	523	508	509

Le pacte financier et fiscal (PFF)

Signé avec St-Brieuc Armor Agglomération en 2021, le nouveau PFF a entraîné la fin du mécanisme de neutralisation des effets de la fusion des EPCI en 2017 sur la DGF et le FPIC perçue par la ville.

La révision en 2024 du PFF par SBAA se traduit par une baisse du fonds communautaire de 14k€ à compter de 2025.

Le total de la dotation d'attribution de compensation (DAC) et du fonds communautaire de fonctionnement (FCF) est estimé à 4 735 k€ en 2026, stable par rapport à 2025.

D – LES SUBVENTIONS ÉTAT - RÉGION - DÉPARTEMENT – CAF (cptes 747)

K€	2022	2023	2024	2025	2026
Participations État/Région/Département/AGGLO/CAF	4 010	4 073	4 322	4 897	4 870
<i>Évolution</i>	0,2 %	1,6 %	6,1 %	13,3 %	-0,6 %

Les participations sont anticipées en légère baisse de -0,6 % entre 2025 et 2026 après une hausse conséquente l'année dernière. Elles sont principalement composées de :

- Subventions Etat
 - CLSPD : +28k€
 - maison France Service : +5k€
 - contrat de ville : -4,5k€
 - projets divers : +75k€
- Subventions Département : - 49k€
- Autres financeurs
 - CITEO (propreté urbaine) : -8k€
 - CAF : -27k€ dont
 - Prestations de services : -197k€
 - Bonus inclusion handicap : -12k€
 - Bonus mixité sociale : +182k€

1.3. LA FISCALITÉ

👉 EVOLUTION PHYSIQUE DES BASES

La prévision en matière de croissance des bases nettes de taxes d'habitation (TH), sur le foncier bâti (FB) et le foncier non bâti (FNB) sur Saint-Brieuc est la suivante :

Evolution physique des bases nettes d'imposition

	Moy.	2023/22	2024/23	Estim 2025/24	Estim 2026/25
Base nette TH	8,3%	38,4%	-11,5%	0,5%	0,5%
dont base rési	4,3%	38,4%	-26,4%	0,5%	0,5%
Base nette FB	0,5%	1,9%	0,0%	0,2%	0,2%
Base nette FNB	3,3%	1,7%	8,7%	0,0%	0,0%

👉 PRODUIT FISCAL

En tenant compte de l'évolution des valeurs locatives, le produit fiscal augmenterait de +0,7 % entre 2025 et 2026.

k€	2022	2023	2024	BP 2025	BP 2026
Produit TH	1 531	2 269	2 086	2 121	1 243
Produit FB	34 236	36 907	38 131	38 604	39 756
Produit FNB	67	72	82	83	81
Produit 3 Ta	35 834	39 249	40 299	40 808	41 079

En 2025, l'administration fiscale s'est appuyée principalement sur les déclarations des particuliers par le biais du dispositif GMBI (Gérer Mes Biens Immobiliers) pour apprécier la situation des logements et déterminer leur valeur locative, en lieu et place d'éléments matériels ou de constats systématiques sur site.

Cette évolution intervient dans un contexte où l'administration a été contrainte, en 2024, de procéder à un nombre important de dégrèvements, liés notamment à des déclarations erronées, incomplètes ou contestées par les contribuables. Afin de limiter ces dégrèvements, Bercy privilégie aujourd'hui une approche déclarative, quitte à reporter les contrôles à un stade ultérieur.

Ce changement de méthodologie est l'explication avancée par les services fiscaux pour expliquer la forte baisse du produit de taxe d'habitation entre 2025 (1 243k€) et 2026 (2 121k€), soit -41,4 %.

Le recours massif aux déclarations des particuliers implique, à terme, un renforcement des contrôles des services fiscaux afin de vérifier la conformité des informations déclarées.

Il est donc probable que les bases de valeurs locatives soient révisées à la hausse à l'issue de ces contrôles, mais dans un calendrier différé et incertain. A court et moyen terme, les bases actuelles doivent donc être considérées comme potentiellement sous-évaluées, sans possibilité de correction immédiate.

Il convient de rappeler que la commune ne dispose d'aucune capacité d'anticipation ni de pilotage sur l'évolution des bases de valeurs locatives, celles-ci relevant exclusivement des compétences de l'administration fiscale.

☞ **LES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX**

	2025	2026
Taux TH	25,03%	25,03%
Taux FB	48,24%	48,24%
Taux FNB	41,83%	41,83%

En 2026, les taux restent identiques à ceux de 2025, soit un maintien des taux sur la durée du mandat.

L'analyse financière du Trésorier municipal pour 2024 indique le niveau de ressource fiscale de la ville en euros par habitants comparé à celui des villes de la même strate (20 à 50 000 habitants) :

St-Brieuc	STRATE	
	Régionale	Nationale
886	802	788

Valeurs moyennes 2020-2024

Le niveau de ressources fiscales de la ville est légèrement supérieur aux moyennes constatées au niveau et régional et national.

☞ **LES COMPENSATIONS FISCALES**

k€	2022	2023	2024	BP 2025	BP 2026
Compensations FB	683	742	489	489	622
Compensation FNB	2	2	2	2	2
TOTAL Compensations	685	744	491	491	624

2026 chiffres prévisionnels, de 2022 à 2025 montants notifiés

Les compensations au titre du foncier bâti (FB) augmentent en 2026 suite à la réactivation du contrat de ville après deux années de non prise en compte par les services de l'État suite à une signature tardive de son renouvellement fin 2023.

2. LES DÉPENSES

K€	B.P. 2022	B.P. 2023	B.P. 2024	B.P. 2025	BP 2026
Total mouvements budgétaires	70 491	72 575	75 990	76 582	77 205
<i>Variation nominale / n-1</i>	2,6%	3,0%	4,7%	0,8%	0,8%
<i>Variation réelle / n-1</i>	-2,7%	-1,9%	2,1%	-1,2%	-0,6%
Dépenses réelles	65 815	68 087	70 988	70 664	70 990
<i>Variation nominale / n-1</i>	2,7%	3,5%	4,3%	-0,5%	0,5%
<i>Variation réelle / n-1</i>	-2,6%	-1,4%	1,7%	-2,5%	-0,9%
Dépenses imprévues	-69	0	0	0	0
Intérêts + Frais financiers ⁽¹⁾	-770	-930	-1 020	-1 584	-1 537
Dépenses de personnel	-41 825	-43 102	-45 050	-45 503	-46 353
RESTE DEPENSES COURANTES	23 150	24 055	24 918	23 577	23 100
<i>Evolution nominale</i>	1,3%	3,9%	3,6%	-5,4%	-2,0%
<i>Evolution réelle</i>	-4,0%	-1,0%	1,0%	-7,4%	-3,4%

hors mouvements d'ordre Ville

(1) *intérêts de la dette ville + frais de ligne de trésorerie+frais financiers*

Entre 2025 et 2026 :

- les dépenses de fonctionnement totales varient de +0,8 % en nominal et de -0,6 % en réel ;
- les dépenses réelles varient de +0,5 % en nominal et de -0,9 % en réel.
- les dépenses courantes (hors personnel, intérêts de la dette et frais financiers) varient de -2 % en nominal et de -3,4 % en réel.
-

Évolution particulière des articles (en mouvements réels) :

K€	BP 2024	BP 2025	BP 2026	Evolution 2026/2025	
				Nominale	Réelle
011- Charges à caractère général	14 216	13 188	13 050	-1,0%	-2,4%
<i>Dont Electricité</i>	1 982	1 607	1 435	-10,7%	-12,1%
<i>Dont gaz</i>	879	778	829	6,7%	5,3%
<i>Dont carburant</i>	400	400	370	-7,5%	-8,9%
012- Charges de personnel	45 050	45 446	46 353	2,0%	0,6%
65- Charges de gestion courantes	10 588	10 271	9 956	-3,1%	-4,5%
66- Charges financières	1 020	1 584	1 537	-3,0%	-4,4%
67- Charges spécifiques	10	10	10	0,0%	-1,4%
68- Dotations aux provisions	49	49	49	0,0%	-1,4%
014- Atténuations de produits	55	35	35	0,0%	-1,4%
022 – Dépenses imprévues					
Total	70 987	70 583	70 990	0,58 %	-0,82 %

2.1. ANALYSE PAR CHAPITRE

K€	BP 22	BP23	BP24	BP25	BP26	BP26/BP25
Chapitre 011 – Charges à caractère général	12 070	13 158	14 216	13 188	13 050	-138
<i>Evolution nominale</i>						-1,0 %
<i>Evolution réelle</i>						-2,4 %

Calculés sur les dépenses réelles **après retraitement** (BP à BP)

Ce chapitre correspond aux charges de fonctionnement des services : l'acquisition de denrées, fournitures, petit matériel et pour la consommation de combustibles, eau, gaz, électricité, téléphone, affranchissement, assurance, taxes et impôts, prestations extérieures.

Le chapitre 011 diminue de 138 k€ soit -1% en nominal et de -2,4 % en réel par rapport au BP 2025.

Les principales diminutions de crédits par rapport à 2025 sont :

- Démocratie participative : - 31 k€ Réduction des frais de fonctionnement liée à la réalité de l'utilisation des crédits
- Locations : - 79 k€ Diminution des charges locatives et de copropriété
- Éclairage public : - 25k€ Tarifs de l'électricité en baisse
- Service commun architecture : - 269 k€ Charges locatives sur bâtiments modulaires en baisse.
- DMRH : - 27 k€ Ajustement de crédits.
- DDUA : - 38 k€ Ajustement de crédits.
- Événementiel et animation : - 35 k€ Ajustement de crédits.

Tous les services de la ville ont vu leurs crédits ajustés en fonction du taux de réalisation moyen constaté sur les exercices précédents tout en tenant compte de besoins spécifiques en 2026. Ces ajustements ont permis de compenser certaines demandes de crédits incontournables comme le montre le tableau ci-après.

Service Gestionnaire	BP 2025	BP 2026	Différence (en k€)
0920 - VIE DES ECOLES	421	713	292
0501 - COHESION SOCIALE	24	154	130
0130 - DIRECTION AFFAIRES GENERALES ET JURIDIQUES*	289	409	120
0114 - CLSPD	46	118	72
1300 - BATIMENTS	2 419	2 474	55
1130 - PARC AUTO	838	888	50
0124 - SERVICES A LA POPULATION	10	57	47
0740 - BIBLIOTHEQUES	160	201	41
0300 - SERVICES FINANCIERS	291	316	25
1600 - DMSI	642	667	25
0930 - CUISINE CENTRALE	1 879	1 899	20
0701 - RELATIONS INTERNATIONALES	8	22	14
0700 - DEVELOPPEMENT DE LA VIE ASSO ET SPORTIVE	30	43	13
0122 - PROTOCOLE ET RELATIONS PUBLIQUES	99	106	7
0121 - MISSION HYGIENE ET SECURITE	39	45	6
1200 - PARC JARDINS ET PAYSAGES	387	393	6
0128 - DOCUMENTATION	189	194	5
0730 - DIRECTION AFFAIRES CULTURELLES	57	60	3
1201 - TRANSITION ECOLOGIQUE ET BIODIVERSITE	3	5	3
0600 - ENVIRONNEMENT ET HYGIENE	128	130	2
0120 - DUPLICATION-COURRIER- RELIURE	150	151	1
1070 - SERVICE COMMUN AMENAGEMENT	5	5	1
0111 - POINTS D'ACCÈS AUX DROITS -MSAP-FS	1	1	
0123 - ARCHIVES	36	36	
0330 - SERVICE DES MARCHES	8	8	
0401 - PETITE ENFANCE	130	130	
0403 - JEUNESSE	20	20	
0750 - MUSEE	29	29	
0760 - CONSERVATOIRE	122	122	
0801 - PARKINGS - STATIONNEMENT	48	48	
1080 - AMENAGEMENT ET DEV URBAIN	150	150	
0125 - SERVICE A LA POPULATION CIMETIERES	32	32	
1060 - TRAVAUX DE PROXIMITE	79	79	
0320 - FOURNITURES & MOBILIERS	22	21	-1
0820 - POLICE MUNICIPALE	87	86	-1
0922 - CENTRE MEDECINE SCOLAIRE*	2		-2
0770 - ECOLE DES BEAUX ARTS	78	75	-3
1050 - VOIRIE	390	387	-3
0710 - GESTION DES LOCAUX SPORTIFS ET ASSOCIATIFS	132	128	-5
2010 - INFORMATION & COMMUNICATION	319	314	-5
0520 - SANTE ET HANDICAP	21	16	-5
0250 - AFFAIRES FONCIERES	27	21	-6
1140 - PROPLETE URBAINE	369	361	-8
0110 - PROJETS URBAINS	27	15	-12
0404 - DIRECTION DE L'ACTION EDUCATIVE*	14		-14
1700 - DRH - VILLE	204	190	-14
1120 - ECLAIRAGE PUBLIC	581	556	-25
0113 - DEMOCRATIE PARTICIPATIVE	62	31	-31
2030 - EVENEMENTIEL ET ANIMATION	292	257	-35
2020 - DEVELOPPEMENT URBAIN ET ATTRACTIVITE	83	45	-38
0131 - SERVICE RESPONSABILITE	55		-55
0200 - LOCATIONS	844	765	-79
0112 - VIE DES QUARTIERS *	124		-124
1500 - SERVICE COMMUN ARCHITECTURE	345	76	-269
0402 - LOISIRS EDUCATIFS*	341		-341
Total	13 188	13 050	-138

*Pour information, les services marqués d'un astérisque ont fait l'objet d'une réorganisation courant 2025. Leurs crédits ont été fusionnés au BP 2026 dans un seul et même service. Par exemple, le service 0920 VIE DES ECOLES, regroupe les services 0402 LOISIRS EDUCATIFS, 0404 DIRECTION DE L'ACTION EDUCATIVE et 0922 CENTRE MEDECINE SCOLAIRE.

Focus sur les dépenses prévisionnelles d'énergie de 2022 à 2026 (de BP à BP)

COMP	NATURE	2022	2023	2024	2025	2026
60612	Énergie - électricité	1 244	2 100	1 982	1 607	1 435
	<i>dont éclairage public</i>	438	577	527	428	398
	<i>Variation n/n-1</i>	2,1 %	68,8 %	-5,6 %	-18,9 %	-10,7 %
	Gaz	709	714	879	778	829
	<i>Variation n/n-1</i>	-4,7 %	0,7 %	23,0 %	-11,5 %	6,7 %
60621	Combustibles	39	42	42	41	34
	<i>Variation n/n-1</i>	-9,2 %	6,4 %	0,0 %	-1,7 %	-17,0 %
60622	Carburant	371	400	400	400	370
	<i>Variation n/n-1</i>	-4,9 %	7,8 %	0,0 %	0,0 %	-7,5 %
Total dépenses énergétiques		2 364	3 256	3 302	2 826	2 668
<i>Variation n/n-1</i>		-1,3 %	37,8 %	1,4 %	-14,4 %	-5,6 %

La baisse annoncée des tarifs des différents fluides combinée aux économies générées par les travaux (relampage au LED, changement de chaudières, changement des habitudes individuelles, etc) permettent d'inscrire des crédits en baisse de 5,6 % au BP 2026 par rapport au BP 2025.

K€	BP 22	BP 23	BP 24	BP 25	BP 26	ECART
012- Charges de personnel	41 825	43 102	45 050	45 446	46 353	907
<i>Evolution nominale</i>						2,0 %
<i>Evolution réelle</i>						0,6 %

(*) Calculés sur les dépenses réelles après retraitement (BP à BP)

Le chapitre 012 comprend l'ensemble des traitements et charges sociales et patronales :

- des agents de la Ville de Saint-Brieuc,
- des agents œuvrant pour le compte de budgets annexes, dont les salaires font l'objet de remboursement,
- des agents employés par l'intermédiaire du Centre de Gestion,
- des agents mis à disposition par d'autres collectivités,
- les frais de personnels liés à la médecine du travail, à la cotisation de l'assurance statutaire, aux prestations sociales directes, aux allocations chômage.

Les principaux facteurs d'évolution sont les suivants :

- **Les facteurs nationaux :**
 - L'impact de l'augmentation de trois points de la cotisation CNRACL (+ 641 K€)
 - La participation employeur prévoyance (15€/agent/mois soit +11k€)
 - L'organisation des élections municipales (+40k€)
 - Le versement mobilité régionale et rurale (+37k€)
 - L'impact sur le BP 2025 du vote tardif de la loi de finances 2025 (+267k€)

- **Les mesures volontaristes portées par la Ville de Saint-Brieuc :**
 - Les évolutions liées à la carrière des agents avec la prise en compte du GVT (glissement vieillesse technicité) : avancements d'échelon, de grade et promotion interne (+285,5K€)
 - La mise en place de réorganisations structurantes :
 - la réorganisation de la DAE qui s'accompagne de mouvements de personnel permettant la réduction du recours aux personnels intérimaires CDG (- 595K€)
 - la maîtrise des dépenses de personnel (report ou gel de certains recrutements)
 - la poursuite des actions de lutte contre l'absentéisme et contre la désinsertion professionnelle.
 - L'impact en année pleine des mouvements de postes 2025 (+127k€)

Rappel des éléments de contexte exogènes ayant un impact sur la hausse de la masse salariale depuis 2020 :

- Années 2021/ 2020 et 2019 : parcours professionnel carrière et rémunération (PPCR) et mise en place des services communs DMRH, Architecture, Commande Publique...
- Année 2022 : hausse valeur du point d'indice + impact réforme catégorie C : (revalorisation échelles C1 et C2 + bonification 1 an) + réforme catégorie B + cotisation CNFPT apprentis + revalorisation du régime indemnitaire des auxiliaires de puériculture + revalorisation indemnité spéciale de fonction de police
- Année 2023 : hausse du point d'indice Juillet 2023 + impact hausse du point d'indice juillet 2022 en année pleine 2023 + augmentation de points d'indice au bénéfice des agents des catégories C et B (jusqu'à 9 points) pour rétablir la progressivité des rémunérations + prime pouvoir d'achat + coup de pouce pouvoir achat et opération open eat + risque chômage cotisation pôle emploi
- Année 2024 : 5 points d'indice majoré à tous les agents + hausse du point d'indice Juillet 2023 en année pleine 2024 + revalorisation des bas de grille au 1er juillet 2023 en année pleine 2024 + augmentation de points d'indice au bénéfice des agents des catégories C et B (jusqu'à 9 points) pour rétablir la progressivité des rémunérations + mise en place de la prime forfait mobilité durable + hausse cotisation CDG Mission santé au travail

- Année 2025 : hausse CNRACL + 3 points au 01/01/2025 et retour à la normale pour le taux d'URSSAF (9.88% au lieu de 8.88% en 2024)

K€	BP 22	BP 23	BP 24	BP 25	BP 26	ECART
65- Charges de gestion courantes	9 167	10 733	10 588	10 271	9 956	-315
<i>Evolution nominale</i>						-3,1 %
<i>Evolution réelle</i>						-4,5 %
<i>Dont subvention du CCAS</i>	3 122	3 101	2 667	2 600	2 400	-200
<i>Dont subv° budget parking</i>		1 489	1 480	1 484	1 273	-211

Le chapitre 65 – Charges de gestion courante est composé essentiellement :

- des subventions versées aux personnes de droit privé pour 5 354 k€, en évolution de +53 k€ soit +1 % par rapport à 2025
- la subvention versée au CCAS pour 2 400 k€ est en baisse de 200 k€ soit - 7,7 % en tenant compte de la hausse des cotisations CNRACL.

La subvention au budget annexe des parkings à compter de 2023 (auparavant, cette subvention était comptabilisée au chapitre 67 – Charges exceptionnelles) :

Subvention Budget Parkings (K€)	2022	2023	2024	2025	2026
M14 – Chapitre 67	1 693				
M57 – Chapitre 65		1 489	1 480	1 484	1 273
% Evolution	-1,7%	-12,1%	-0,6%	0,2%	-14,2%

La subvention au budget annexe des parkings est en baisse de 211 k€ soit -14,2 % au BP 2026 et -420k€ par rapport au BP 2022 (voir rapport du budget primitif du budget annexe).

En K€	BP 22	BP 23	BP 24	BP 25	BP 26	ECART
66- Charges financières	770	930	1 020	1 584	1 537	-47
<i>Evolution nominale</i>						-3,0 %
<i>Evolution réelle</i>						-4,4 %

La ville utilise quotidiennement une ligne de trésorerie (tirages / remboursements). Le montant prévisionnel des intérêts correspondants s'élève à 10 k€. Par ailleurs le remboursement des intérêts de la dette plus les frais financiers sont estimés à 1 527 k€ (intégration des intérêts des prêts réalisés en 2024 et hors ligne de trésorerie) soit -47 k€ de BP à BP.

En K€	BP 22	BP 23	BP 24	BP 25	BP 26	ECART
67- Charges spécifiques	1 759	10	10	10	10	0 0,0%

Le poste des charges spécifiques n'enregistre plus la subvention au budget des parkings à compter de 2023 (voir explications chapitre 65). Les crédits ouverts servent à couvrir les annulations ou réductions de titres.

En K€	BP 22	BP 23	BP 24	BP 25	BP 26	ECART
68- Dotations aux provisions	49	49	49	49	49	0 0,0 %

Des provisions pour risques ont été constituées pour les acquisitions foncières réalisées par l'Établissement Public Foncier de Bretagne (Convention de portage de 10 ans à compter de 2019).

En K€	BP 22	BP 23	BP 24	BP 25	BP 26	ECART
014- Atténuations de produits	106	105	55	35	35	0 0,0%

Ce chapitre enregistre essentiellement les dégrèvements accordés par les services fiscaux sur la taxe d'habitation sur les logements vacants (provision révisée à 35K€ en 2025 contre 55 k€ en 2024. Elle reste à ce niveau en 2026).

2.2. ÉVOLUTION DE L'ANNUITÉ PRÉVISIONNELLE DE LA DETTE

En K€	2022	2023	2024	2025	2026	2026/25
CAPITAL (*) cpte 16	4 120	4 517	4 508	4 977	4 897	-1,6%
INTERETS cpte 66	770	930	1 020	1 584	1 537	-3,0%
ANNUITE VILLE (A+B)	4 890	5 447	5 528	6 561	6 434	-1,9%

(*) hors frais financiers et y compris la ligne de trésorerie et ICNE

Les annuités d'emprunt sont en diminution de – 1,9 % par rapport au BP 2025 :

- L'amortissement du capital est en diminution de -1,6 %
- la charge de la dette est en baisse de - 3 %

Les emprunts :

En K€	2022	2023	2024	2025	2026
Prévu au BP	18 854	21 646	18 922	18 172	12 830
Réalisé au CA	7 000	7 000	12 000	5 800	

En 2025, la Ville a emprunté, auprès de la Banque des territoires :

- 1,2 M€ à taux variable Livret A + marge à 0,6 % sur 40 ans à débloquer avant 31/12/2025
- 4,6 M€ à taux variable Livret A + marge à 0,6 % sur 30 ans à débloquer avant 31/12/2025.

Pour rappel :

En 2024, la Ville a emprunté, auprès du Crédit Agricole CA-CIB à hauteur de 12 M€ à taux variable Euribor 3 mois moyenné + marge à 0,92 % sur 25 ans à débloquer avant 31/12/2024. Ce taux a été récemment renégocié à taux fixe 2,80 % avec barrière sur Euribor 3 mois.

Les récentes renégociations entraîneront une révision à la baisse des prévisions de frais financiers au BS.

Les remboursements anticipés temporaires (RAT)

Par ailleurs, une somme de 4M€ a été inscrite en dépenses et recettes au titre des opérations sur emprunt avec option ligne de trésorerie.

En effet, les emprunts souscrits par la ville auprès du Crédit Agricole-CACIB fin 2023 et fin 2024 permettent de pratiquer des RAT lorsque la trésorerie est excédentaire, ce qui est notamment le cas les premiers mois de l'année après la consolidation des prêts. Ces opérations permettent de rembourser temporairement les prêts et ainsi de réduire les frais financiers. Lorsque cela est nécessaire, la ville tire sur tout ou partie de ces RAT pour reconstituer sa trésorerie.

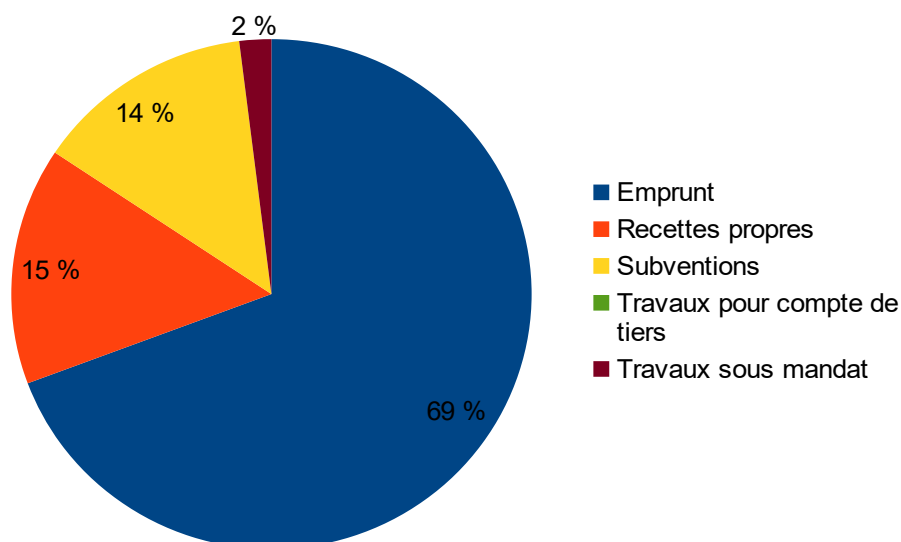
L'utilisation des RAT sur l'année 2025 a permis d'économiser plus de 17k€ sur les intérêts de la dette.

B. SECTION D'INVESTISSEMENT

1. LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Le volume brut du programme d'investissement s'élève à 18 418 k€ et est financé par :

- ✓ des subventions spécifiques aux projets pour un montant de 1 927 k€ (contre 2 916 k€ en 2025), les recettes liées aux opérations sous mandat (Ouvrage hydraulique Douvenant pour 171 k€ et Travaux Rue du Port Favigo pour 196 k€) et les avances de trésorerie à la SPL B2A pour les aménagements des espaces publics dans le cadre de l'ANRU II pour 478 k€, soit un total de 2 772 k€ et un volume net d'investissement de 15 645 k€. Les subventions dont les arrêtés attributifs parviendront courant 2026 seront inscrites lors des prochaines étapes budgétaires et viendront diminuer d'autant l'emprunt prévisionnel.
- ✓ les amendes de police pour 600 k€
- ✓ des recettes propres d'investissement (RPI) pour un montant de 2 600 k€ intégrant le FCTVA pour 2 400 k€ et la taxe d'aménagement pour 200 k€.
- ✓ Des cessions d'immobilisations à hauteur de 187 k€ contre 1,5M€ au BP 2025.
- ✓ Un emprunt d'équilibre au BP de 12,8 M€ contre 18,2 M€ au BP 2025.



2. LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

Les crédits consacrés par le budget général au programme d'investissement s'élèvent à **18 418 k€**.

Le détail du programme d'investissement est annexé au présent rapport (cf. tableau page 29). Il distingue 2 principales affectations des crédits :

- ↳ **les projets répartis entre les 4 pôles politiques définis par la municipalité comptent pour plus de 15,2 M€**. Ces projets retracent les principaux choix politiques et stratégiques de l'équipe municipale. Ils représentent à eux seuls 82,6% de l'enveloppe globale consacrée aux dépenses d'investissement.

Ainsi, les 15,2 M€ sont affectés comme suit :

- ↳ **3,4 M€** au pôle **Transition écologique – Espaces publics**,
 - ↳ **5,1 M€** au pôle **Ville en développement - Ressources**,
 - ↳ **5,8 M€** au pôle **Égalité des chances – Solidarité – Santé – Générations**
 - ↳ **0,9 M€** au pôle **Citoyenneté – Proximité – Culture – Sport**
-
- ↳ **la plus importante partie du programme d'entretien (PPE) pour 3,2M€** regroupe les dépenses récurrentes liées à l'entretien et à l'aménagement de l'espace urbain ainsi que les dépenses d'acquisition des matériels administratifs et techniques incluant notamment le renouvellement du parc mobilités. Le PPE intègre également des subventions d'équipement à verser pour un total de 212 k€ et des travaux sous mandat (part de la ville de Langueux pour l'ouvrage rue de Douvenant et pour la rue du port Favigo) pour 367 k€.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE – ESPACES PUBLICS

3,4 M€ sont affectés au titre des nouveaux crédits pour l'exercice 2026.

Projets spécifiques (solde des marchés de travaux) :

- Place de la grille : 30 k€
- Place de la Résistance : 20 k€

Projets récurrents

- Schéma directeur politique mode doux : 100 k€ avec un subventionnement prévu à hauteur de 25 k€
- Travaux voirie : 728 k€ dont principalement
 - Travaux de proximité, études et opérations : 323 k€
 - Travaux accès zone piétonne : 70 k€

- Rénovation voies de quartier : 335 k€

Projets à participation

- TEO 3 : 2 300 k€ avec un subventionnement prévu à hauteur de 615 k€
- Hentig Glas : 280 k€

En 2025, de nombreux travaux de rénovation ont permis et permettent encore de générer des économies. Ces investissements à long terme démontrent l'utilité et le positionnement écologique des crédits affectés à ces projets. L'intracring, la liste exhaustive de ces travaux permet d'opérer un suivi des économies en question.

Liste des travaux Intracring 2021-2025

Site	Travaux	Typologies	Montant prévu (€ TTC)	Montant investi (€ TTC)	Gain attendu (€ TTC/an)	Durée d'usage	Economie générées sur la durée
2021							
ECOLE BALZAC	Mise en place d'un GTC	Gaz	10 000 €	7 222 €	525 €	15	7 875 €
ESPACE GUY ROPARTZ	Mise en place d'un GTC	Gaz	10 000 €	10 178 €	1 230 €	15	18 450 €
ECOLE BERTHELOT	Remplacement de la chaufferie de la m	Gaz	45 000 €	35 880 €	1 270 €	25	31 750 €
ECOLE BEAU VALLON	Mise en place d'un GTC	Gaz	10 000 €	8 542 €	1 350 €	15	20 250 €
ECOLE POUTRIN	Remplacement de la chaufferie	Gaz	60 000 €	43 662 €	930 €	25	23 250 €
ECOLE GUEBRIANT	Mise en place d'un GTC	Gaz	10 000 €	7 893 €	700 €	15	10 500 €
PAVILLON DE BELLESCYZE	Remplacement de la chaufferie	Gaz	50 000 €	47 040 €	1 306 €	25	32 650 €
2022							
SALLE DE ROBIEN	Remplacement chaudière	Gaz	60 000 €	75 965 €	1 200 €	25	30 000 €
2023							
ESPACE CURIE	Robinets thermostatiques	Gaz	-	8 200 €	900 €	20	18 000 €
2024							
Ecole Diwan	Remplacement chaudière direction	Gaz	10 000 €	4 500 €	200 €	25	5 000 €
2025							
Ecole Jacques Brel	Isolation toiture	Gaz	90 000 €	118 000 €	900 €	30	27 000 €
Ecole Croix Rouge	Chaufferie bois et gaz	Bois + Gaz	110 000 €	107 500 €	200 €	25	5 000 €
Complexe sportif Fred Aubert	Chaudière murale	Gaz	5 000 €	4 500 €	200 €	25	5 000 €
Sous-total Chauffage			470 000 €	479 081 €	10 911 €		234 725 €

Liste des travaux Intracting 2021-2025

Site	Travaux	Typologies	Montant prévu (€ TTC)	Montant investi (€ TTC)	Gain attendu (€ TTC/an)	Durée d'usage	Economie générées sur la durée
2021							
ECOLE CROIX ROUGE	Relampage de l'école	Électricité	22 000 €	24 742 €	3 000 €	25	75 000 €
ECOLE DES MERLES	Relampage de l'école	Électricité	45 000 €	27 728 €	2 620 €	25	65 500 €
ESPACE GRAND CLOS	Relampage de l'école maternelle	Électricité	30 000 €	13 040 €	1 300 €	25	32 500 €
ECOLE POUTRIN	Relampage de l'école	Électricité	17 000 €	18 975 €	1 630 €	25	40 750 €
ESPACE ETABLETTE	Relampage de l'école	Électricité	35 000 €	15 500 €	1 960 €	25	49 000 €
VILLA CARMELIE	Relampage d'une partie de l'école	Électricité	6 000 €	5 985 €	600 €	25	15 000 €
GYMNASSE CROIX LAMBERT	Relampage du gymnase	Électricité	45 000 €	30 584 €	2 500 €	25	62 500 €
GYMNASSE JEAN MACE	Relampage du gymnase	Électricité	60 000 €	10 549 €	1 000 €	25	25 000 €
GYMNASSE JEAN MOULIN	Relampage du gymnase	Électricité	45 000 €	21 201 €	2 100 €	25	52 500 €
GYMNASSE MAZIER	Relampage du gymnase	Électricité	45 000 €	6 760 €	600 €	25	15 000 €
GYMNASSE BRIZEUX	Relampage du gymnase	Électricité	45 000 €	7 387 €	600 €	25	15 000 €
2022							
ACCUEIL LE SCOUBIDOU	Photovoltaïques	Électricité	80 000 €	72 818 €	3 000 €	25	75 000 €
ECOLE CX ROUGE	Relampage de l'école - 2de tranche	Électricité	10 500 €	10 176 €	1 000 €	25	25 000 €
ECOLE BERTHELOT	Relampage de l'école	Électricité	40 000 €	40 014 €	4 000 €	25	100 000 €
ECOLE JACQUES BREL	Relampage de l'école	Électricité	40 000 €	28 514 €	2 900 €	25	72 500 €
BIBLIOTHEQUE ALBERT CAMUS	Relampage de la bibliothèque	Électricité	20 000 €	16 937 €	1 700 €	25	42 500 €
ABLETTE (CHAT PERCHE/ECOLE/L	Relampage de la crèche	Électricité	20 000 €	13 808 €	1 400 €	25	35 000 €
VILLA CARMELIE	Relampage des circulations 2de tranche	Électricité	20 000 €	19 637 €	2 000 €	25	50 000 €
GYMNASSE CHAPTAL	Relampage du gymnase	Électricité	20 000 €	18 465 €	1 800 €	25	45 000 €
GYMNASSE CROIX ROUGE	Relampage du gymnase	Électricité	20 000 €	15 680 €	1 600 €	25	40 000 €
GYMNASSE DE ROBIEN	Relampage du gymnase	Électricité	20 000 €	15 967 €	1 600 €	25	40 000 €
2023							
ECOLE HOCHÉ	Relampage	Électricité	32 000 €	27 500 €	3 000 €	25	75 000 €
ECOLE BARATOUX	Relampage	Électricité	25 000 €	20 000 €	2 000 €	25	50 000 €
ESPACE SAINT VINCENT DE PAUL	Relampage	Électricité	56 000 €	40 000 €	4 000 €	25	100 000 €
HOTEL DE VILLE (tranche 1)	Relampage	Électricité	46 000 €	18 000 €	1 500 €	25	37 500 €
ÉCOLE VILLE HELLIO	Relampage	Électricité	32 000 €	15 300 €	1 200 €	25	30 000 €
ST LA VILLE JOUHA	Photovoltaïque	Électricité	76 000 €	62 000 €	17 000 €	25	425 000 €
2024							
Espace associatif Curie	Photovoltaïque	Électricité	106 000 €	105 600 €	15 000 €	25	375 000 €
Villa Carmélie	Relampage	Électricité	1 000 €	1 300 €	130 €	25	3 250 €
Ecole Guebriant	Relampage	Électricité	23 000 €	22 750 €	2 200 €	25	55 000 €
Ecole Guy Ropartz	Relampage	Électricité	10 000 €	9 800 €	980 €	25	24 500 €
Ecole Brèches aux Cornes	Relampage	Électricité	2 100 €	2 020 €	200 €	25	5 000 €
Espace Saint Jouan	Relampage	Électricité	4 500 €	4 380 €	430 €	25	10 750 €
Steredenn	Relampage	Électricité	2 700 €	2 650 €	260 €	25	6 500 €
Locaux Sportifs Curie	Relampage	Électricité	2 200 €	2 100 €	210 €	25	5 250 €
Gymnase Beaufeuillage	Relampage	Électricité	3 000 €	2 850 €	285 €	25	7 125 €
2025							
Complexe Sportif Steredenn	Relampage	Électricité	20 000 €	20 000 €	2 000 €	25	50 000 €
La Marelle	Relampage	Électricité	8 000 €	7 800 €	780 €	25	19 500 €
<i>Sous-total Electricité</i>			1 135 000 €	798 516 €	90 085 €		2 252 125 €
Total Intracting 2021-2025			1 605 000 €	1 277 597 €	100 996 €		2 486 850 €

VILLE EN DÉVELOPPEMENT - RESSOURCES

5,1 M€ sont affectés au titre des nouveaux crédits pour l'exercice 2026

Projets spécifiques

- Relogement Centre Technique Municipal rue des Clôtures : 300 k€
- Mise aux normes hôtel de ville : 100 k€
- Regroupement de services administratifs site Allende : 1 241 k€
- Site St-Vincent de Paul : 103 k€
- Rénovation Chapelle St-Guillaume : 112 k€ (fin des travaux)
- Maison du peuple : 100 k€
- Travaux confortement BD de Sévigné : 100 k€ (études)
- Mandat 3 vallées : 115 k€
- Domaine de la Tour de Cesson : 150 k€
- Pont du petit pré : 500 k€

- Schéma directeur immobilier et énergétique : 150 k€ avec un subventionnement prévu à hauteur de 294k€

Projets récurrents

- Acquisition de locaux (Action Coeur de Ville) : 70 k€ (provision)
- Concession d'aménagement : 550 k€
- Travaux sur ouvrages d'art : 150 k€
- Gestion risque falaises : 288 k€ avec un subventionnement prévu à hauteur de 192 k€
- Plan d'équipement informatique : 398 k€
- Rénovation éclairage public et énergies renouvelables : 70 k€ avec un subventionnement prévu à hauteur de 270 k€
- Entretien des bâtiments : 587 k€

ÉGALITÉ DES CHANCES – SOLIDARITÉ – SANTÉ - GÉNÉRATIONS

5,8 M€ sont affectés au titre des nouveaux crédits pour l'exercice 2026

Projets spécifiques

- ANRU II – conduite de projet et aménagements urbains : 1 360 k€ avec un subventionnement prévu à hauteur de 533 k€
- ANRU II – Regroupement des écoles La Vallée et Balzac : 1 850 k€ avec un subventionnement prévu à hauteur de 547 k€
- ANRU II – Centre associatif-commercial Balzac : 100 k€
- École Cesson Bourg – Rénovation : 187 k€ avec un subventionnement prévu à hauteur de 100 k€
- Ecole Cesson Croix-rouge – Rénovation : 50 k€
- Centre social du Plateau – Cap Couleurs : 1 206 k€
- Remplacement ALGECO école Ville HELLIO : 25 k€
- Ecole Jean Nicolas : 146 k€ (reprise des malfaçons)

Projets récurrents

- Entretien bâtiments petite enfance: 19 k€
- Entretien bâtiments scolaires : 375 k€
- Renouvellement du mobilier scolaire : 145 k€
- Renouvellement façades : 24 k€
- Aide habitat : 49 k€
- OPAH copropriétés fragilisées : 237 k€

CITOYENNETÉ – PROXIMITÉ – CULTURE - SPORT

0,9 M€ sont affectés au titre des nouveaux crédits pour l'exercice 2026

Projets spécifiques

- Espace associatif Grand Clos – Amicale Laïque : 10 k€
- Grand clos – Gymnase + dojo : 410 k€
- Stade Fred Aubert : 50 k€ (travaux de sécurisation)
- Stade de la ville Oger – Terrain synthétique : 120 k€
- Réserves musée : 50 k€
- Villa Carmélie - Désordre sur construction : 200 k€

Projets récurrents

- Budget participatif : 15 k€
- Entretien bâtiments sportifs : 5 k€
- Entretien bâtiments culturels : 47 k€

AUTRES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN DU PATRIMOINE COMMUNAL ET RENOUVELLEMENT DES ÉQUIPEMENTS DES SERVICES

3,2 M€ sont affectés au titre des nouveaux crédits pour l'exercice 2026

- Travaux en régie : 1 230 k€
- Acquisition-renouvellement de matériel divers : 1 234 k€ dont principalement :
 - Parc auto.....356 k€
 - Service parcs et jardins.....233 k€
 - Cuisine centrale et les offices de restauration.....130 k€
 - Gestion des locaux sportifs et associatifs.....102 k€
 - Vie des écoles.....101 k€
 - Conservatoire.....45 k€
 - Bâtiments.....43 k€
 - Propreté urbaine.....32 k€
 - Police municipale.....28 k€
 - Eclairage public.....27 k€
 - Petite Enfance.....26 k€
 - Des fournitures et du mobilier.....20 k€
 - Musée.....18 k€
 - Bibliothèques.....16 k€

Conformément à la loi pour la transition énergétique pour la croissance verte, la Ville s'impose 20 % de véhicules propres dans le cadre du renouvellement de son parc automobile et poursuit également l'achat de vélos électriques en alternative aux véhicules de service. La Ville s'est également engagée sur la

constitution de pools de véhicules permettant d'optimiser la flotte et donc de diminuer son impact carbone. Les véhicules retirés du parc sont vendus aux enchères.

- Acquisitions immobilières diverses : 129 k€
- Études diverses : 195 k€ avec un subventionnement prévu de 112 k€ (Les principales étant dédiées au service aménagement pour 145 k€ et pour l'étude quartier gare ORT pour 50 k€)
- Subventions d'équipement versées : 212 k€
- Travaux pour compte de tiers et opérations sous mandat : 196 k€

3. LES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (EN K€)

Les subventions d'équipement versées à des tiers figurent en Investissement :

Libellé	BP 2026	Tiers
-119 - PPI-ACTION COEUR VILLE- RAVAL. FAÇADES	23 505	URBANIS
-128 - PPI VOIE VERTE BEAUFEUILLAGE-CHEF VILLE	280 000	SBAA
-170 - PPI CONCESSION AMENAGEMENT (EX FONCIERE REDYNAMISATION TERRITORIALE)	550 000	Attributaire
-43 - PPI-PARTICIPATION REFERENTIEL FONCIER	48 750	TAH
-55 - PPI - OPAH COPROS FRAGILISEES	79 361	Syndicats de copropriété
-74 - PPI - ANRU 2	258 250	TAH
Sous total PPI	1 239 866	
-500 - PPE- DMSI- ACQ DIV	163 780	SBAA
-526 - PPE-SUBV EQUIPEMENT VERSEES	212 245	SDE, Orange, Associations
Sous total PPE	376 025	
Total BP 2026	1 615 891	

C. ANNEXES

1. SECTION DE FONCTIONNEMENT (EN K€)

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chap	Libellé	Propositions nouvelles
011	Charges à caractère général	13 853 690,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	47 380 820,00
014	Atténuations de produits	35 200,00
65	Autres charges de gestion courante	9 955 822,00
Total des dépenses de gestion courante		71 225 532,00
66	Charges financières	1 536 590,00
67	Charges spécifiques	10 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	49 100,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		72 821 222,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>1 683 790,00</i>
042	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections</i>	<i>2 700 000,00</i>
<i>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</i>		<i>4 383 790,00</i>
TOTAL		77 205 012,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chap	Libellé	Propositions nouvelles
70	Produits des services, du domaine et ventes.	5 864 331,00
73	Impôts et taxes	49 253 029,00
74	Dotations et participations	19 693 321,00
75	Autres produits de gestion courante	634 931,00
013	Atténuations de charges	441 400,00
Total des recettes de gestion courante		75 887 012,00
76	Produits financiers	800,00
77	Produits spécifiques	30 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		75 917 812,00
042	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections</i>	<i>1 287 200,00</i>
<i>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</i>		<i>1 287 200,00</i>
TOTAL		77 205 012,00
AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 096 590,00

MOUVEMENTS BUDGÉTAIRES = = = = > MOUVEMENTS RÉELS

		DEPENSES	RECETTES	EXCEDENT BRUT
RETRAITEMENTS	MOUVEMENTS BUDGETAIRES	77 205	77 205	
	• Cpte 64 - Personnel (budgets annexes)	-351	-351	
	• Cptes 60-61-62 - Frais Adm. Générale & frais divers	-251	-251	
	• Travaux en régie	-1 230	-1 230	
	• Amortissements	-2 700	-	
	• Virement à la section d'investissement	-1 684	-	
	• Reprise sur amortissements subv reçues	-	-57	
	MOUVEMENTS REELS	70 990	75 317	4 327

DEPENSES	MONTANTS	TAUX	RECETTES	MONTANTS	TAUX
011- Charges à caractère général	13 854		70 – Produits serv./domaine	5 864	
• Frais d'admin. Générale	-250		• Frais d'admin. générale	-250	
• Travaux en régie (fournitures)	-554		• Personnel budgets annexes	-351	
TOTAL 011	13 050	18,4%	TOTAL 70	5 263	7,0%
012- Charges personnel et assimilés	47 381		73 – Impôts et taxes	49 253	65,4%
• Personnel budgets annexes	-351		74 – Dotations et participations	19 693	26,1%
• travaux en régie (MO)	-677		75 – Autres produits gest. Cour.	635	0,8%
TOTAL 012	46 353	65,3%	013 – Atténuations de charges	441	0,6%
014 – Atténuation de produits	35	0,0%	76 – Produits financiers	1	0,0%
65 – Autres charges gestion courante	9 956	14,0%	77 – Produits spécifiques	30	0,0%
66 – Frais financiers	1 537	2,2%			
67 – Charges spécifiques	10	0,0%			
68 – Dotation prov semi-budgétaires	49	0,1%			
	70 990	100,0%		75 317	100,0%

2. SECTION D'INVESTISSEMENT (EN K€)

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES		
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Chap	Libellé	Propositions nouvelles
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	824 624,00
204	Subventions d'équipement versées	1 615 891,00
21	Immobilisations corporelles	2 894 391,00
23	Immobilisations en cours	11 656 778,00
Total des dépenses d'équipement		16 991 684,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	8 897 000,00
	<i>Dont remboursement du capital</i>	<i>4 897 000,00</i>
	<i>Dont remboursements anticipés temporaires</i>	<i>4 000 000,00</i>
Total des dépenses financières		8 898 500,00
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers	
4581	Opérations sous mandat	196 000,00
Total des dépenses réelles d'investissement		26 086 184,00
		25 589 594,00
040	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections</i>	<i>1 287 200,00</i>
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 287 200,00
TOTAL		27 373 384,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chap	Libellé	Propositions nouvelles
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 527 249,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	16 830 080,00
	<i>Dont emprunts nouveaux</i>	<i>12 830 080,00</i>
	<i>Dont remboursements anticipés temporaires</i>	<i>4 000 000,00</i>
23	Immobilisations en cours	478 000,00
Total des recettes d'équipement		19 835 329,00
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	2 600 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	187 265,00
Total des recettes financières		2 787 265,00
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers	
4582	Opérations sous mandat	367 000,00
Total des recettes réelles d'investissement		22 989 594,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>1 683 790,00</i>
040	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections</i>	<i>2 700 000,00</i>
Total des recettes d'ordre d'investissement		4 383 790,00
TOTAL		27 373 384,00

MOUVEMENTS BUDGÉTAIRES = = = = > MOUVEMENTS RÉELS

	DEPENSES	RECETTES
MOUVEMENTS BUDGETAIRES	27 373 384	27 373 384
• Cpte 13 – Reprise inv subventions reçues	-57 200	-
RETRAITEMENTS • Cpte 021 – Virement de la section de fonctionnement	-	-1 683 790
• Cpte 28 – Amortissement	-	-2 700 000
MOUVEMENTS REELS	27 316 184	22 989 594

DEPENSES	MONTANTS	TAUX	RECETTES	MONTANTS	TAUX
10 – Taxe d'aménagement reversée	2	0,0%	10 – FCTVA + TA	2 600	11,3%
13 – Subvention d'inv versée		0,0%	26 /27 – Emprunts et dettes ass		0,0%
16 – Emprunts et dettes ass	8 897	32,6%	024 – Produits des cessions d'immo	187	0,8%
<i>Dont dette propre</i>	4 897				
<i>Dont opérations sur emprunt avec option LT</i>	4 000				
Total des dépenses financières	8 899	32,6%	Total des recettes financières	2 787	12,1%
20/21/23 – Immo corpo et incorp.	15 376	56,3%	13 – Subv d'investissement reçues	2 527	11,0%
040 – Travaux en régie	1 230	4,5%	16 – Emprunts et dettes assimilés	16 830	73,2%
204 – Subv d'équipement versées	1 616	5,9%	<i>Dont dette propre</i>	12 830	
			<i>Dont opérations sur emprunt avec option LT</i>	4 000	
Total des dépenses d'équipement	18 222	66,7%	23 – Immobilisations en cours	478	2,1%
45411 – Opérations cptes de tiers		0,0%	Total des recettes d'équipement	19 357	84,2%
4581 – Opérations sous mandat	196	0,7%	45 – Opérations cptes de tiers		0,0%
	27 316	100,00%	4582 – Opérations sous mandat	367	1,6%
				22 990	100,00 %

TOTAL BUDGET VILLE - MOUVEMENTS REELS

MOUVEMENTS BUDGETAIRES

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	70 989 719	75 316 309
INVESTISSEMENT	27 316 184	22 989 594
	98 305 903	98 305 903

Montant des prélèvements sur la section de fonctionnement

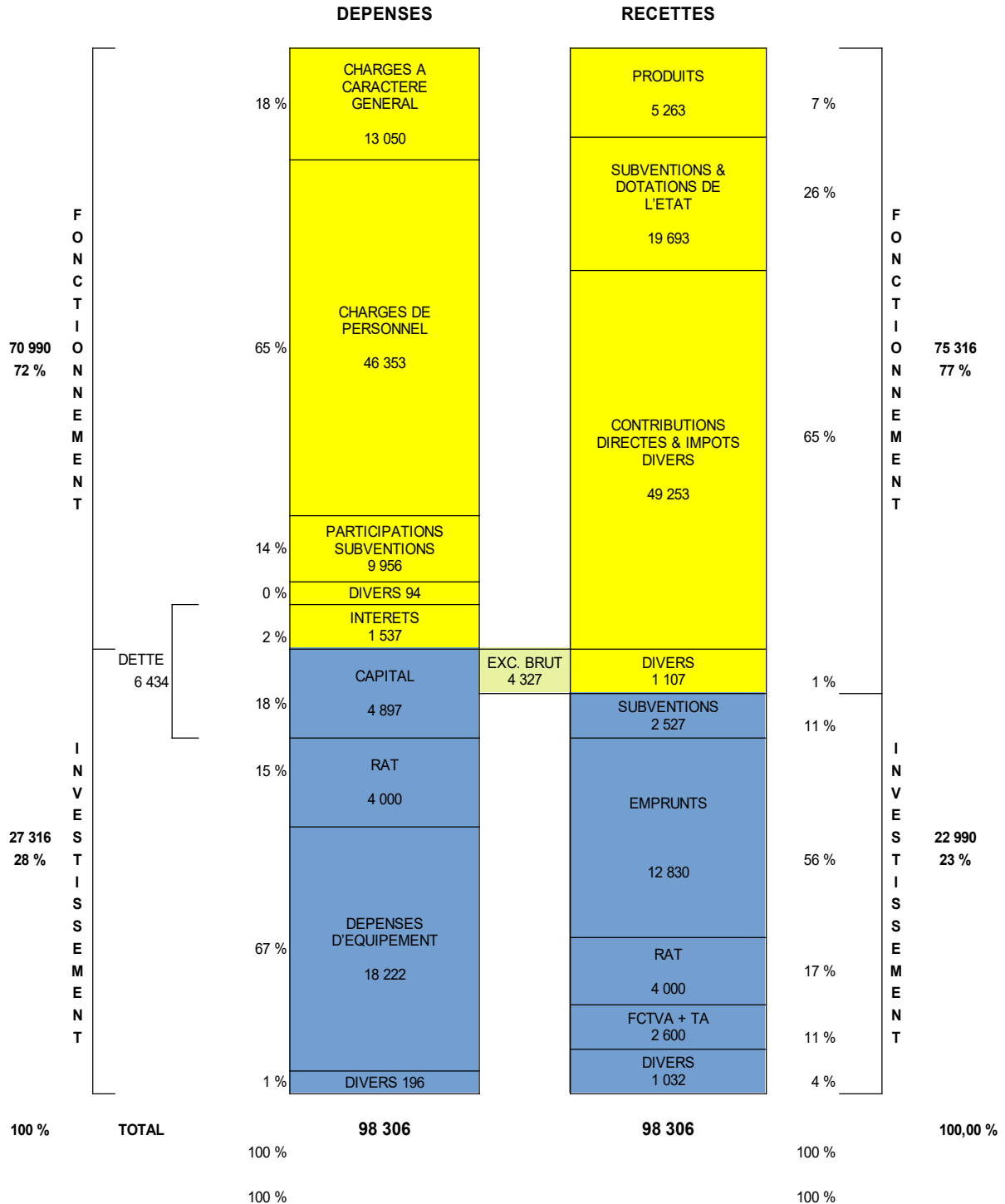
Montant des prélèvements sur la section de fonctionnement

Virement à la section d'investissement	1 684
Reprise sur amortissement de subventions	-57
Amortissements	2 700
TOTAL	4 327

3. SCHEMA DE STRUCTURE – B.P. 2026

SCHEMA DE STRUCTURE BP 2026

DEPENSES ET RECETTES REELLES - K€



4. DETAIL DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2026

	Classement des projets	Exercice 2026 (Crédits nouveaux)		
		Dépenses	Recettes	BF annuel
I. TRANSITION ET VILLE ECOLOGIQUE – ESPACES PUBLICS				
<i>Projets spécifiques</i>				
-79	Action Coeur de Ville – Place de la Grille	30		30
-152	Place de la Résistance	20		20
<i>Projets récurrents</i>				
-155	Schéma directeur politique modes doux	100	25	75
-513	Travaux divers voirie	728		728
<i>Projets à participation</i>				
-133	TEO Tranche 3	2 300	615	1 685
-128	Voie verte Beaufeuillage-Chef de Ville - Hentig Glas	280		280
TOTAL I – TRANSITION ET VILLE ECOLOGIQUE – ESPACES PUBLICS		3 458	640	2 818
II-VILLE EN DEVELOPPEMENT – RESSOURCES				
<i>Projets spécifiques</i>				
-111	Relogement Services Techniques rue des Clôtures	300		300
-09	Mise aux normes HDV	100		100
-179	Site Allende	1 241		1 241
-140	Site St Vincent de Paul	103		103
-85	Rénovation Chapelle St Guillaume	112		112
-156	Maison du Peuple	100		100
-59	Tvx confortement ouvrages Bd de Sévigné	100		100
-154	Connexions Vallées – Centre-ville – Mandat 3 Vallées	115		115
-113	Domaine Tour de Cesson	150		150
-188	Ponts du petit pré	500		500
-186	Schéma directeur immobilier et énergétique	150		150
<i>Projets récurrents</i>				
-124	Action Coeur de Ville – Acquisition de locaux	70		70
-170	Concession d'aménagement	550		550
-116	Travaux sur ouvrages d'art	150		150
-66	Gestion risque falaises	288	192	96
-500	Plan d'équipement informatique	398		398
-171	Renovation Eclairage Public et énergies renouvelables	70	270	-200
-511	Entretien autres Bâtiments	587		587
TOTAL II – VILLE EN DEVELOPPEMENT - RESSOURCES		5 084	462	4 622
III – EGALITE DES CHANCES – SOLIDARITE – SANTE – GENERATIONS				
<i>Projets spécifiques</i>				
-74	ANRU II – Participation à TAH et aménagements urbains	1 360	533	827
-157	ANRU II – Ecoles de la Vallée et Balzac – Regroupement	1 850	547	1 303
-165	ANRU II – Centre associatif-commercial Balzac	100		100
-162	Ecole Cesson bourg – Rénovation	187	100	87
-145	Ecole Cesson Croix rouge – Rénovation	50		50
-129	Centre social du Plateau – Cap Couleur	1 206		1 206
-187	Remplacement Algeco école ville Hellio	25		25
-64	Ecole Jean Nicolas – Construction nouvelle école et abords	146		146
<i>Projets récurrents</i>				
-519	PPE – Bâtiments Petite Enfance	19		19
-515	Entretien Bâtiments scolaires	375		375
-178	Renouvellement mobilier scolaire	145		145
-119	Action Coeur de Ville – Renouvellement façades	24		24
-43	Aide Habitat	49		49
-55	OPAH Copropriétés fragilisées	237		237
TOTAL III – EGALITE DES CHANCES – SOLIDARITE – SANTE – GENERATIONS		5 772	1 180	4 592

	Classement des projets	Exercice 2026 (Crédits nouveaux)		
		Dépenses	Recettes	BF annuel
	IV – CITOYENNETE – PROXIMITE – CULTURE – SPORT			
	<i>Projets spécifiques</i>			
-126	Espace associatif Grand Clos – Amicale Laïque	10		10
-174	Grand Clos Gymnase + Dojo	410		410
-83	Stade Fred Aubert	50		50
-82	Stade de la ville Oger	120		120
-181	Réserves Musée	50		50
-07	Villa Carmélie – Désordres sur construction	200		200
	<i>Projets récurrents</i>			
-151	Budget participatif	15		15
-516	Entretien Bâtiments sportifs	5		5
-517	Entretien Bâtiments culturels	47		47
	TOTAL IV – CITOYENNETE – PROXIMITE – CULTURE – SPORT	907		907
	TOTAL PROJETS STRUCTURANTS	15 221	2 282	12 939
	PROGRAMME D'ENTRETIEN			
-509	PPE – Travaux en régie	1 230		1 230
-510	PPE – Acquisition matériels divers	1 234	11	1 223
-512	PPE – Acquisition immobilisations diverses	129		129
-523	PPE – Etudes diverses (Etudes urbaines...)	195	112	83
-526	PPE – Subventions d'équipement versées	212		212
-528	PPE – Travaux sous mandat rue de Douvenant (part Langueux)		171	-171
	PPE – Travaux sous mandat rue du port Favigo (part TAH)	196	196	0
	TOTAL PROGRAMME D'ENTRETIEN	3 196	490	2 706
	TOTAL PRGM D'INVESTISSEMENT	18 418	2 772	15 645

D. LEXIQUE

BP	Budget primitif
BS	Budget supplémentaire
CA	Compte administratif
DOB	Débat d'orientation budgétaire
DGF	Dotation globale de fonctionnement
DSUCS	Dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale
DGE	Dotation globale d'équipement
DGD	Dotation générale de décentralisation
TA	Taxe d'aménagement
TH	Taxe d'habitation
THLV	Taxe d'habitation sur les logements vacants
FB	Foncier bâti
FNB	Foncier non bâti
TP	Taxe professionnelle
TPU	Taxe professionnelle unique
DNP	Dotation nationale de péréquation
FNP	Fonds national de péréquation
DCTP	Dotation de compensation de taxe professionnelle
DAC	Dotation attribution de compensation
FCF	Fonds communautaire de fonctionnement (dotation de solidarité communautaire)
FPIC	Fonds de péréquation intercommunale et communal
RPI	Recettes propres d'investissement
FCTVA	Fonds de compensation de la TVA
ANRU	Agence de rénovation urbaine
QPPV	Quartier prioritaire de la politique de la ville
NPRU	Nouveau programme de renouvellement urbain
DSIL	Dotation de soutien à l'investissement local